

Association Ultime Liberté

40 rue Ampère 52000 CHAUMONT

Antenne Finistère

Quimper, le 13 juin 2024

Chère adhérente, cher adhérent,

Vous trouverez ci-après le compte rendu de la réunion des adhérents qui s'est déroulée le vendredi 7 juin 2024 de 14h30 à 17h00 à l'espace associatif Quimper Cornouaille.

Cordialement

Les membres actifs de l'antenne Finistère Ultime Liberté

♦♦♦♦ COMPTE RENDU **♦♦♦♦**

Les membres actifs de l'antenne et cinq adhérents sur guarante étaient présents.

La première partie de la réunion était publique : 5 personnes sont venues y assister pour découvrir notre association. Des témoignages poignants rapportés ont entraîné de riches échanges.

Après une présentation des objectifs de l'association et de l'activité de l'antenne, le débat sur le projet de loi gouvernemental sur la fin de vie a été lancé. Le constat commun est le manque de visibilité de notre association dans ce débat, la grande place donnée médiatiquement aux soins palliatifs et que la loi sur la fin de vie, en débat à l'Assemblée nationale, est très éloignée de nos objectifs.

La dissolution de l'Assemblée nationale décidée le 9 juin par le Président met fin à ce projet de loi. L'avenir d'un tel projet de loi est incertain et dépend du futur contexte politique. Texte d'Armand Stroh « Actualité politique du 9 juin 2024 » sur le site Ultime Liberté : https://ultimeliberte.net/

À l'issue de la partie publique, trois personnes ont adhéré et nous avons abordé alors la partie réservée aux adhérents. La discussion a porté sur :

- L'initiative de l'antenne d'adresser aux adhérents un mail « activité du mois » a été validée par les adhérents,
- Une demande d'organiser un atelier pragmatique sur la « Rédaction des directives anticipées ». Il devrait être programmé à l'automne 2024, nous vous informerons de la date et du lieu.
- Une demande d'argumentaire d'UL auprès des sénateurs concernant le projet de loi
- Suite à l'AG 2023, l'association a décidé la rédaction d'un projet de loi, issue des travaux réalisés par les antennes. 4 membres du CA travaillent sur ces remontées ; actuellement deux projets sont étudiés :
 - o le premier comprend 2 voies : une médicale et l'autre sur le droit au suicide,
 - o le second, rédigé par l'antenne Finistère, contient une voie unique (un patient est avant tout une personne) de l'aide à mourir (suicide assisté et euthanasie volontaire).

Une réunion adhérents UL du Finistère, ouverte aussi aux non-adhérents, est prévue le 8 novembre 2024 de 14h30 à 17h00 à l'espace associatif Quimper Cornouaille, au cours de laquelle nous vous présenterons les décisions de l'AG, en particulier l'état d'avancement du projet de loi UL. Nous vous remercions de réserver cette date dans votre agenda. Vous recevrez l'invitation début octobre.

Si vous souhaitez participer à l'aventure de l'antenne Finistère UL, n'hésitez pas à nous contacter, nous serions ravis d'accueillir de nouveaux membres actifs et des accompagnants.